

Les Canadiens et la sécurité humaine

LE FORUM NATIONAL DONNE UNE VOIX AUX CANADIENS

Sécurité humaine

Les consultations qui se sont déroulées à l'échelle du pays ont permis de proposer des idées précises et concrètes sur la façon dont le Canada et les Nations Unies peuvent trouver des solutions aux problèmes que pose la sécurité humaine. Les participants au Forum national se sont réunis à Saint John (Nouveau-Brunswick), à Montréal et à Vancouver en janvier 1999. Ils ont recommandé que les Nations Unies :

- examinent l'effet des sanctions sur les civils;
- se consacrent davantage au problème des mines terrestres et des armes légères;
- prêtent davantage attention à la criminalité internationale, aux crimes contre les femmes, au soulagement de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la sécurité des approvisionnements en eau.

En outre, le Groupe d'Ottawa sur les armes légères a donné son avis sur les différentes solutions aux problèmes que posent les armes légères, dont la sécurité, le désarmement, le développement, le contrôle des armes à feu, le maintien de l'ordre, les soins de santé et les droits de la personne. Le travail accompli par le Groupe est l'objet d'une émission de 60 minutes, qui a été produite en septembre 2000 par Knowledge Network, la télévision éducative (télédiffuseur public) de la Colombie-Britannique (vidéo que vous pouvez vous procurer auprès du CCDPE).

Activités du CCDPE en 2001

Du 30 avril au 4 mai

Séminaire des étudiants diplômés

Thème : **Relations canado-américaines**

4 mai

Table ronde universitaire

Thème : **La politique étrangère canadienne : valeurs? intérêts?**



Depuis quatre ans, les Canadiens contribuent à l'élaboration des politiques du Canada en matière de sécurité humaine avec la collaboration du Centre canadien pour le développement de la politique étrangère (CCDPE). Le Centre a organisé deux événements majeurs auxquels ont participé des centaines de gens d'un bout à l'autre du Canada : le Forum national sur le Canada et le Conseil de sécurité des Nations Unies en 1999 et le Forum national de la jeunesse sur les enfants touchés par la guerre en 2000.

Le Conseil de sécurité

Les participants au Forum national de 1999 ont également proposé que le Canada préconise des changements au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies. Ils ont notamment fait les recommandations suivantes :

- transparence accrue du Conseil de sécurité (réunions publiques et rapports présentés à l'Assemblée générale);
- participation des organisations non gouvernementales (ONG) au travail du Conseil de sécurité;
- meilleur mécanisme d'alerte rapide en cas de conflits et renforcement des capacités dans le domaine du maintien de la paix.

Depuis lors, le Conseil de sécurité examine les sanctions et s'est penché sur un vaste éventail de problèmes en matière de sécurité humaine. De plus, le Canada a dirigé des réunions publiques du Conseil de sécurité et des consultations publiques des ONG.



Centre canadien pour le développement de la politique étrangère

Les enfants touchés par la guerre

L'été dernier, en préparation de la Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre, qui s'est tenue en septembre à Winnipeg, des jeunes touchés par la guerre et de jeunes Canadiens ont demandé que l'on se penche sur les problèmes et les besoins des enfants victimes de conflits armés dans le monde entier. Réunis à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg et Gimli (Manitoba), les jeunes du Forum national se sont servis de leur propre expérience pour formuler les recommandations suivantes :

- adopter une approche critique en ce qui concerne les sanctions qui portent préjudice aux enfants au lieu de nuire aux dirigeants politiques;
- réaffecter des fonds (investir dans l'éducation plutôt que dans la guerre);
- arrêter et punir tous les criminels de guerre;
- aider les organisations communautaires dans les zones de guerre;
- contrôler la vente et le commerce des armes pour mettre fin à l'approvisionnement en armes légères des responsables des guerres.

Ces recommandations sont contenues dans le Programme pour les enfants touchés par la guerre qui a été adopté par la Conférence. Elles seront approfondies dans le cadre de l'action internationale devant mener à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les enfants en septembre 2001. ●—

Pour obtenir de plus amples renseignements et des rapports sur les questions de sécurité humaine, communiquez avec le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère par courrier électronique (info.ccpd@dfait-maeci.gc.ca) ou visitez la section « Publications » du site Web du CCDPE (www.cfp-pec.gc.ca/Publications/publ-f.htm). Pour lire le Rapport du Forum national de 1999, rendez-vous à www.cfp-pec.gc.ca/NationalForum/nati-f.htm